



Libres penseurs athées

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Libres penseurs athées aux auditions sur le projet de loi n° 62

Montréal, le 7 novembre 2016 – *Libres penseurs athées* (LPA), association qui prône la laïcité et la défense des droits des athées, sera reçue demain, le mardi 8 novembre à 16h30, par la Commission des institutions de l'Assemblée nationale, à Québec, dans le cadre des auditions publiques sur le projet de loi n° 62, *Loi favorisant le respect de la neutralité religieuse de l'État et visant notamment à encadrer les demandes d'accommodements religieux dans certains organismes*.

Trois membres du Conseil d'administration de LPA, soit David Rand, Pierre Thibault et Pierre-André Renaud, y présenteront le mémoire déposé par l'association, intitulé, « Une législation très loin de la laïcité, Le projet de loi n° 62 privilégie les religions, au mépris de la neutralité religieuse ».

Ils demanderont à la ministre de la justice, Mme Stéphanie Vallée, de retirer ce projet de loi, comme elle a fait avec le projet de loi 59, car le présent projet ne respecte même pas la neutralité religieuse qu'il prétend instaurer, et encore moins la laïcité tant souhaitée et par l'association LPA et par la majorité de la population québécoise. Au contraire, ce projet de loi 62 représenterait une nette régression, car il laisserait grand ouvertes les portes de l'État à l'ingérence religieuse en permettant les signes religieux et les accommodements religieux dans la fonction publique, dans les écoles et dans les Centres de la petite enfance.

– 30 –

POUR INFORMATIONS :

David Rand

Pierre Thibault

Pierre-André Renaud

bulletin arobas atheologie.ca

secretariat arobas atheologie.ca

par1138 arobas gmail.com

Site web : www.atheologie.ca